

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ÉFAI – 000327 – AMR 51/085/00

Action complémentaire sur l'EXTRA 48/00 (AMR 51/073/00 du 18 mai 2000)

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

PEINE DE MORT / PRÉOCCUPATIONS D'ORDRE JURIDIQUE

ÉTATS-UNIS (OKLAHOMA) Roger James Berget, blanc, 39 ans

Londres, le 31 mai 2000

Roger Berget doit toujours être exécuté par injection létale en Oklahoma le 8 juin 2000. Le Comité des grâces et des libérations conditionnelles de cet État a en effet rejeté son recours en grâce par trois voix contre une le 30 mai. Cet homme a été condamné à mort en 1987 pour le meurtre de Rick Patterson, tué en 1985.

Après que le ministère public eu fait valoir ses arguments en faveur de l'exécution de Roger Berget et que la défense eut plaidé pour une mesure de clémence, le condamné a été introduit dans la salle avec des menottes aux poignets, des fers aux pieds et une chaîne autour de la taille. Il a déclaré à son avocat qu'il ne souhaitait pas s'exprimer devant le Comité et il a été conduit hors des lieux. À ce jour, le Comité n'a jamais recommandé au gouverneur de gracier un condamné à mort et on se demande quels arguments pourraient convaincre ses membres de prendre une telle mesure. Certains avocats inscrits au barreau local pensent qu'un nombre croissant de condamnés décideront de ne pas participer à une procédure qu'ils considèrent comme humiliante et jouée d'avance. Dans un article paru dans le journal *The Oklahoman* du 29 mai, un des membres du Comité, nommé par le gouverneur, a nié que la procédure d'examen des recours en grâce était un exercice de pure forme.

Depuis le début de l'année, seul le Texas a procédé à davantage d'exécutions que l'Oklahoma, qui a déjà ôté la vie à six condamnés à mort et prévoit de faire subir le même sort à quatre autres prisonniers, dont Roger Berget, d'ici la fin du mois de juillet. C'est en 1933 que le seuil des dix exécutions annuelles a été atteint pour la dernière fois en Oklahoma.

Outre la tendance qui prévaut dans le monde en faveur de l'abandon de la peine de mort, les normes internationales recommandent aux États qui recourent toujours à ce châtement – le plus cruel, inhumain et dégradant qui soit – de restreindre son champ d'application en vue de son abolition. Il est clair que les mesures prises par les autorités de l'Oklahoma vont à l'encontre de cet objectif.

ACTION RECOMMANDÉE : fax / lettre exprès / lettre par avion / télégramme (en anglais, en français ou dans votre propre langue) :

Rédigez vos appels en utilisant vos propres mots et en vous inspirant des recommandations qui figurent ci-après :

- faites part de votre compassion pour les parents et amis de Rick Patterson ;
- protestez contre le fait que l'Oklahoma se prépare à exécuter Roger Berget, et contre l'application de la peine de mort par cet État en général ;
- soulignez que sur tout le territoire américain, de plus en plus de personnes remettent en question l'équité et la fiabilité du système d'application de la peine capitale aux États-Unis ;
- faites observer qu'une majorité de pays ont renoncé à la peine de mort et qu'en persistant à appliquer ce châtement, les États-Unis s'isolent de plus en plus et ternissent leur image sur la scène internationale ;
- appelez le gouverneur à faire preuve de l'esprit d'initiative nécessaire pour amener l'État d'Oklahoma à renoncer à un châtement qui n'est qu'un symptôme de la violence, et non un remède à ce fléau ;
- exhortez-le à faire tout ce qui est en son pouvoir pour empêcher l'exécution de Roger Berget, et à apporter son soutien à l'instauration d'un moratoire sur les exécutions en Oklahoma.

APPELS À :

Gouverneur de l'Oklahoma :

The Honourable Frank Keating
Governor of Oklahoma
State Capitol, Room 212
Oklahoma City, OK 73105
États-Unis

Fax : 1 405 521 3353

Télégrammes : Governor Keating, Oklahoma,
États-Unis

Formule d'appel : *Dear Governor, / Monsieur le*
Gouverneur,

COPIES aux représentants diplomatiques des États-Unis dans votre pays.

Vous pouvez également envoyer des lettres brèves (pas plus de 250 mots) exposant vos motifs de préoccupation aux journaux suivants :

"Your Views", *The Oklahoman*
PO Box 25125, Oklahoma City
OK 73125, États-Unis
Fax : 1 415 475 3183

Letters to The Editor, *Tulsa World*
315 South Boulder Avenue
Tulsa, OK 74103, États-Unis
Fax : 1 918 581 8353

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

*a version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi.
La version française a été traduite et diffusée par les Éditions Francophones d'Amnesty International - EFAI -*